



CHAMPIONNAT DE FRANCE

FUTSAL

SPORT ADAPTE

DU 10 AU 12

★ ★ ★
FEVRIER

★ ★ ★
2017

LIVRY-GARGAN ET BOBIGNY (93)

Gymnase COSEC
221 chemin des Postes
93190 Livry-Gargan

Gymnase de l'illustration
9 avenue de la Convention
93000 Bobigny.



Sommaire

Mot d'accueil	p 2
Bienvenue à Bobigny et Livry-Gargan	p 3
Le Comité d'Organisation Local	p 5
Programme Prévisionnel	p 6
Informations Générales	p 7
Précisions Techniques	p 9
Fiche Association	p 12
Fiche d'Engagement par Equipe	p 13
Fiches de demande de dérogation	p 14
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	p 16
Fiche Récapitulative	p 17
Liste des Hébergements	p 18

Mot d'accueil



Le Comité Départemental Sport Adapté Seine Saint Denis vous souhaite la bienvenue pour ce Championnat de France de Futsal Sport Adapté.

A peine sortie de l'Euro de Foot Inas, un nouveau challenge s'ouvre à nous. Nous aurons à cœur de vous accueillir dans les meilleures conditions afin que ce championnat soit une véritable réussite.

Le département de la Seine Saint Denis s'est mobilisé pour permettre à ce que cette dernière prouve sa capacité à accueillir des événements d'ampleur.

En vous disant à bientôt, nous vous attendons pour participer à ce Championnat de France Futsal Sport Adapté.



Bruno HENNEBELLE
Président du CDSA 93
Président COL

Bienvenue à Bobigny et Livry-Gargan

BOBIGNY

Ville d'histoires et de patrimoines, la ville de Bobigny, situé à 10 kilomètres du centre de Paris, doit son nom au seigneur Balbinus, qui s'installa sur ces terres au III^e siècle après Jésus-Christ. On l'appelait alors Balbiniacum et nous appelons d'ailleurs encore les habitants de Bobigny les balbyniens, en hommage à ce seigneur.

Depuis une quinzaine d'années, la ville de Bobigny est en pleine transformation afin de rendre la cité habitable et harmonieuse en proposant une offre équilibrée d'habitat, de loisirs, de travail, d'espaces verts et des possibilités optimales de circulation. Elle est désormais ville préfecture, cœur administratif et humain de la Seine-Saint-Denis.



Nous pouvons trouver des monuments classés historiques à Bobigny : l'hôpital Avicenne, le cimetière musulman, la gare de Bobigny et la bourse du travail. Mais ce n'est pas tout ! En effet, la tour de l'Illustration, du haut de ses 60 mètres, est une ancienne imprimerie et abrite aujourd'hui un important pôle de l'université Paris 13 qui accueille environ 7 000 étudiants.

En 2009, l'INSEE évaluait à presque 50 000 le nombre d'habitants à Bobigny pour une superficie totale d'environ 6,8 km². Nous pouvons trouver plus de 250 commerces, 1 200 entreprises et 5 zones d'activités dans la ville ce qui permet à plus de 25 000 personnes de travailler quotidiennement à Bobigny. Malgré l'importante urbanisation notable à Bobigny depuis de nombreuses années, nous pouvons trouver quelques 33 hectares d'espaces verts municipaux, ainsi que les 21 hectares du parc départemental de la Bergère situé au bord du canal de l'Ourcq.

Bobigny reste une ville universitaire, où la réussite, la formation et le développement des offres de logement des jeunes sont des priorités. En effet, près d'un tiers de la population a moins de 20 ans et peuvent être formés de la petite section au doctorat par l'intermédiaire des 14 écoles maternelles, 15 écoles élémentaires, 4 collèges, 3 lycées, un IUT, un IUP et le centre hospitalier universitaire Avicenne.

LIVRY-GARGAN

Livry-Gargan est une ville jouissant d'un patrimoine à la fois paysager, architectural et historique. La dénomination de Livry, anciennement Libericum, proviendrait du nom de son fondateur, le romain Liberius. Ce n'est qu'en 1912 que le nom de l'industriel « Gargan » a été accolé à Livry. Elle possède aujourd'hui le label « 4 fleurs », ce qui récompense son patrimoine naturel et ses espaces verts qui font partie intégrante de son identité.



Parmi le patrimoine de la ville, nous trouvons le cèdre du Liban, qui fut planté au milieu du XVIIIe siècle. Il mesure 28 mètres de haut, son tronc a une circonférence de 4,55 mètres et il se trouve aujourd'hui à proximité du parc des sports Alfred-Marcel-Vincent.

Nous pouvons retrouver également le lac de Sévigné, dénommé ainsi en rapport avec la Marquise de Sévigné, qui a longuement vécu à l'abbaye de Notre-Dame de Livry, dont le lac est aujourd'hui le seul vestige. Finalement, le parc Lefèvre est le véritable poumon vert de la commune. En effet, ce parc est composé de plus de 10 hectares de pelouse et d'arbres majestueux tels que des cèdres, des chênes et platanes centenaires ainsi que des séquoias géants de Californie. En plus de ce cadre verdoyant, le parc abrite le château de la Forêt, construit en 1864 dans le style Louis XIII et qui propose des expositions artistiques tout au long de l'année.

Située à 12 kilomètres au nord-est de Paris, Livry-Gargan est une ville qui a su conserver une certaine qualité de vie tout en préservant son caractère résidentiel. Elle souhaite notamment favoriser les initiatives en faveur des jeunes et de l'enfance. En 2010, la population livryenne était d'environ 42 000 habitants.

Une des plus importantes richesses de la ville sont la densité, la qualité et le dynamisme du tissu associatif. La commune regroupe plus de 70 associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou de solidarité.



Le Comité d'Organisation Local

Président du COL
Bruno HENNEBELLE
Président CDSA 93

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Sophie SOULTANIAN
Secrétaire général	Emidio CORREIA
Commission Coordination	Jeremy RABU
Commission Sportive	Emidio CORREIA
Commission Hébergement / Restauration	Jeremy RABU

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National Football FFSA	Hervé DEWAELE
Directeur Technique Fédéral du championnat	Hervé DEWAELE
Commission Sportive Nationale Football FFSA	Didier DEVEAUX



COL Futsal 2017

Comité Départemental du Sport Adapté de Seine-Saint-Denis

Jérémy RABU

32 rue Delizy - Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Tél : 01 41 60 11 75

Mail : ffsa93cd@wanadoo.fr

Programme prévisionnel

Vendredi 10 février 2017

- 15h00 – 18h00 Accueil des délégations **COSEC de Livry-Gargan**
- 18h00 – 19h00 Cérémonie d'ouverture **COSEC de Livry-Gargan**
- 19h00 – 19h30 Réunion technique **COSEC de Livry-Gargan**
- 19h00 – 20h00 Repas **Cora de Livry-Gargan**
- 20h00 – 22h00 Matchs **Bobigny et Livry**

Samedi 11 février 2017

- 08h00 – 09h00 Ouverture des gymnases
Échauffement **Bobigny et Livry**
- 09h00 – 12h00 Matchs **Bobigny et Livry**
- 12h00 – 13h30 Repas **Cora de Livry-Gargan**
- 14h00 – 14h30 Échauffement **Bobigny et Livry**
- 14h30 – 18h00 Matchs **Bobigny et Livry**
- 19h00 – 22h30 Soirée et repas de gala **Cora de Livry-Gargan**

Dimanche 12 février 2017

- 8h00 – 8h30 Ouverture des gymnases
Échauffement **Bobigny et Livry**
- 08h30 – 12h00 Matchs **Bobigny et Livry**
- 12h00 – 13h00 Remise des récompenses **Bobigny ou Livry**

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [Vendredi 27 Janvier 2017.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

Vendredi 10 février 2017 de 15h00 à 18h00
COSEC de Livry-Gargan
Gymnase COSEC, 221 chemin des Postes
93190 LIVRY-GARGAN.

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Sans présentation des licences compétitives 2016-2017 les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones de pratique sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication de la pratique du Futsal en compétition.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.
Les repas auront lieu à :

**La cafétéria du Cora de Livry-Gargan
2-20 allée de l'Est, 93190 LIVRY-GARGAN**

Ils seront servis :

- le vendredi 10 février de 19h00 à 20h00 ;
- le samedi 11 février midi de 12h00 à 13h30 ;
- **Le samedi 11 février 2017 de 19h00 à 22h30 pour la soirée de Gala du samedi soir.**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Dimanche 12 février 2017 à partir de 13h00
Gymnase de Bobigny ou Livry-Gargan
Gymnase COSEC, 221 chemin des Postes, 93190 LIVRY-GARGAN
Ou Gymnase de l'Illustration, 9 avenue de la Convention, 93000 BOBIGNY.**

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en page 18 de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Futsal FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission de discipline sera présente. Merci de transmettre par écrit la réclamation à la Commission Nationale Football FFSA qui réunira le jury.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Futsal relève du règlement Football / Futsal FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France de Futsal FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016-2017.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Pour la participation au Championnat de France, **la fiche d'inscription par équipe** doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.

- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 14 et 15 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la Commission sportive Nationale Football FFSA – [Stéphane LAVERGNE – lavergne.st@orange.fr] doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la CSN Football FFSA directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 27 Janvier 2017**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Football – Stéphane LAVERGNE - est programmée le :

**Vendredi 10 février 2017 à 18h00 au COSEC de Livry-Gargan
Gymnase COSEC, 221 chemin des Postes
93190 LIVRY-GARGAN.**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération [lavergne.st@orange.fr].

Echauffement et compétition

Les matchs auront lieu :

- le vendredi 10 février de 20h00 à 22h00 ;
- le samedi 11 février de 9h00 à 12h30 puis de 14h30 à 17h00 ;
- le dimanche 12 février de 9h00 à 12h00.

Les vendredi soir, les gymnases seront ouverts à partir de 19h30 afin que les équipes puissent s'échauffer. Le samedi et dimanche matin, chaque gymnase sera ouvert une heure avant le début des matchs, soit à 8h00, afin que les équipes puissent s'échauffer. Le samedi après-midi, les équipes auront 30 minutes pour s'échauffer avant le début des matchs, étant donné qu'elles auront déjà joué des matchs le matin.

Equipements sportifs

Les gymnases accueillant le Championnat de France de Futsal FFSA sont chacun dotés d'un terrain de Futsal.

Les sportifs doivent prévoir des [protège-tibias \(obligatoires\)](#) ainsi que des [chaussures adaptées au Futsal](#) (paire de basket propre ou chaussures spécifiques au Futsal).

Catégories d'âges

ANNEE	Jeunes	SENIORS
Saison sportive	2001 - 1997	1996 - 1983

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les joueurs de 16 à 20 ans qui peuvent participer à cette compétition à condition de présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « Médecine du Sport » et portant la mention : « surclassement autorisé en compétition pour la pratique du Futsal ».



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **27 Janvier 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Futsal 2017

CDSA 93 - 32 rue Delizy - Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Tél : 01 41 60 11 75 / Mail : ffsa93cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	70 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	50 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du COL Futsal 2017

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque: de la banque:

Date :

Signature :



FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE

A renvoyer au COL avant le **27 Janvier 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Futsal 2017

CDSA 93 - 32 rue Delizy - Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Tél : 01 41 60 11 75 / Mail : ffsa93cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Numéro de maillots	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 6						
Sportif 7						
Sportif 8						
Sportif 9						
Sportif 10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 14 et 15.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Futsal.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) **représentant légal de**, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Surclassement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e)
représentant légal de l'association, demande dérogation pour participer au championnat de France,
 pour le motif suivant :

- Surclassement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
 (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Futsal 2017
CDSA 93 - 32 rue Delizy - Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex
Tél : 01 41 60 11 75 / Mail : ffsa93cd@wanadoo.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 27 Janvier 2017 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Hébergement

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs par nuit (non négociés)	Kilomètres de la compétition
B&B Hôtel Paris-Est Bobigny 08 92 78 29 29	Une chambre avec 2 lits simples	56,30€ (avec petit-déjeuners) 44€ (sans petit-déjeuners)	- 100 mètres gymnase Bobigny - 11 km gymnase Livry
Hôtel Première Classe Paris-Est Bobigny-Drancy 08 92 23 48 14	Une chambre avec 3 lits simples	60,90€ (avec petit-déjeuners) 43,20€ (sans petit-déjeuners)	- 2/3 km gymnase Bobigny - 10km gymnase Livry
Hôtel Campanile Paris-Est Bobigny 08 92 23 48 12	Une chambre avec 3 lits simples	75,70€ (avec petit-déjeuners) 43€ (sans petit-déjeuners)	- 5km gymnase Bobigny - 7/8km gymnase Livry
Hôtel Campanile Livry-Gargan 08 92 23 48 12	Une chambre avec 3 lits simples	85,20€ (avec petit-déjeuners) 52,50€ (sans petit-déjeuners)	- 9/10 gymnase Bobigny - 3km gymnase Livry
B&B Hôtel Paris-Est Bondy 08 92 78 29 29	Une chambre avec 2 lits simples	59,50€ (avec petit-déjeuners) 47,20€ (sans petit-déjeuners)	- 6km gymnase Bobigny - 5km gymnase Livry
B&B Hôtel Paris-Nord Aulnay-sous-Bois 08 92 78 29 29	Une chambre avec 2 lits simples	56,30€ (avec petit-déjeuners) 44€ (sans petit-déjeuners)	- 11/12km gymnase Bobigny - 9km gymnase Livry
Novotel Paris-Nord Expo Aulnay 01 58 03 90 90	Une chambre avec 2 lits simples	103€ (avec petit-déjeuners) 70€ (sans petit-déjeuners)	- 11/12km gymnase Bobigny - 9km gymnase Livry



Partenaires institutionnels



Partenaire principal



malakoff médéric

Fournisseur officiel



Partenaires locaux

